



Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15

Mail : sncp@sncp-cfdt.org **Site Internet** : <http://www.sncp-cfdt.org>

Douai, le 04 septembre 2017,

REFORME DU CORPS DE COMMANDEMENT : **ETAT DES LIEUX.**

Profitant de l' « accalmie » de la période estivale, le syndicat pseudo majoritaire a diffusé un communiqué dans lequel il fait le point sur la réforme statutaire du corps de commandement. Nous y apprenons, que malgré les élections présidentielles et le changement de majorité, les discussions entamées suite au relevé de conclusions du mois de mars, se seraient poursuivies aux mois de juin et juillet et reprendront en septembre (cartographie des emplois cat A et B, indemnitaire, statutaire et mesures transitoires)... Cette OS reconnaît par ailleurs que de nombreux aspects ne sont pas encore traités, comme les critères de mobilité ou encore l'avancement.

Le SNCP-CFDT s'étonne une fois encore de l'attitude du Ministère qui s'affranchit de l'avis de toutes les autres OS élues, pour ne travailler qu'avec une seule d'entre elles et qui plus est, non majoritaire dans le corps de commandement !!

C'est d'autant plus incompréhensible que ce « travail » sera de toutes les façons voué à être validé par le Comité Technique de l'Administration Pénitentiaire (CTAP) et surtout le Comité Technique Ministériel (CTM), comme est d'ailleurs bien obligé de le reconnaître ladite OS dans le communiqué en question...

Or toutes les autres Organisations Syndicales élues à ces deux instances sont contre ce relevé de conclusions !! A quoi joue donc le Ministère ?? Vont-ils là aussi passer en force par des ordonnances ??

Le SNCP-CFDT annonce qu'il s'opposera sans sourciller à ce déni de démocratie qui tente de faire passer une réforme injuste, incomplète et qui divise les Officiers !

LE BUREAU DU SNCP CFDT